



DELIBERATION N° 10

L'an deux mil quatorze, le trois juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2014

Membres présents : F.GONZALEZ, MA.THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, M.EVENE-MATEO, G.LASSABE, A.LECHEVALLIER, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA.DEL-PRADO, A.VALOT-VILLAUME- MANSARD, N.DAUGA, JD. BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ. ROQUES, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J.CRAVEIRO-DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ. ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP.CRESPO, C.DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON.

Absent : G.MOSCHETTI

Secrétaire de séance : JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L.2121.32 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est institué une commission communale des impôts directs composée de neuf membres dont le Maire, Président, et 8 commissaires titulaires (plus huit suppléants).

Par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil Municipal a décidé d'accepter une liste de 32 candidats qui a été transmise au directeur des services fiscaux.

Considérant que les conditions prévues par l'article 1650 du Code Général des Impôts, ne sont pas remplies pour le commissaire représentant les propriétés boisées, il est demandé au Conseil Municipal de proposer un nouveau candidat pour représenter les propriétés boisées.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

. désigne Monsieur Robert LADEUICH pour représenter les propriétés boisées dans la liste des 32 candidats proposés pour la commission communale des impôts directs.

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 28
Votants : 28
Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

Objet :
**Commission
communale des
impôts directs -
désignation de
ses membres**

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/06/2014
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/06/2014



Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 04 juin 2014
Le Maire,